19201 Clark-Graham Ave, Baie d'Urfé, Quebec, Canada H9X 3P5
Tel.: (514) 457-5362, 1-800-810-1833, Fax: (514)457-5947info@intersac.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

CARBONATE DE SODIUM DENSE

1. PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'INTERPRISE

INTERSAC
International Suppliers and Contractors Inc. Date de Révision : 2017/02/28
19201 Clark-Graham Ave, Baie d'Urfé.
Quebec, Canada
H9X 3P5
Tel.: (514)-457-5362, 1-800-810-1833
Fax: (514) 457-5947
e-mail: info@intersac.com

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE 24H

Pour assistance immédiate ou urgences contacter :

CANUTEC : 613-996-6666

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit	: CARBONATE DE SODIUM/ SODA ASH
Nom chimique	: Carbonate de sodium, anhydre.
Synonymes	: Carbonate Disodique, Sel de soude, cristaux de soude, carbonate de sodium
Famille chimique	: Sel de sodium
Formule moléculaire	: Na_2CO_3
Usages du produit	: Photographie, traitement de l'eau, control de pH de l'eau, intermédiaire chimique.
Numéro CAS	: 497-19-8

LIRE LA FICHE SIGNALETIQUE EN ENTIER POUR L'ÉVALUATION COMPLETE DES DANGERS QUE COMPORTE CE PRODUIT.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Clasificación de la sustancia de acuerdo a GHS
Mention d'avertissement : Attention
Pictogramme de danger:

Mentions de danger
H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Cat 2A

Conseils de Prudence
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280 Porter de gants/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Cette substance ne contient pas de PBT ou vPvB

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	Nº CAS	T.L.V. de l'ACGIH	%
Carbonate de sodium	497-19-8	Non toxique	99.5 min

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

Yeux : Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Peau : Laver abondamment à l'eau. Consultez un médecin si l'irritation se produit.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Diluer en eau potable. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consultez immédiatement un médecin.

Inhalation : Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile ou inconfortable appel à un médecin.

5. MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES

MOYENS D'EXTINCTION

Moyen d'extinction approprié: Eau, eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO2), produit chimique sec.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun

DANGERS PARTICULIERS DE LA SUBSTANCE

Les fumées d'oxyde de sodium et du dioxyde de carbone.

CONSEILS POUR POMPIERS

Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Conseil pour les non-secouristes:

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire si cela est sécuritaire de le faire.

Tenir à l'écart des produits incompatibles.

Conseils pour le personnel d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Éloigner les personnes et se détendre / de la fuite.

Aérer la zone.

Porter un vêtement de protection approprié.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Garder loin de drains, de surface et les eaux souterraines.

MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Nettoyer en balayant ou en aspirant lorsque déversé sur le sol.

Référence à d'autres sections:

Reportez-vous à la section 8 Contrôle de l'exposition / Protection Individuelle.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utilisation des systèmes pneumatiques et / ou mécaniques pour le transfert de masse de la substance.

Utiliser une ventilation et / ou des filtres de collecte de poussière pour le transfert et le stockage en vrac.

Utiliser une protection respiratoire approuvée lors de la manipulation.

Gardez vrac de matières sur les tuyaux d'égout.

Conditions de un stockage sûr

Conserver le récipient bien fermé.

Conserver le récipient dans un endroit frais bien ventilé.

Conservez dans un endroit frais, loin des acides.

8. CONTROLES EN CAS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une ventilation de respecter les limites d'exposition aux poussières.

Avoir système et des douches de lavage oculaire dans le lieu de travail.

Protection personnelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains: Utiliser gants ou du type résistant aux alcalis.

Autre: Porter à long - vêtements à manches longues et facilement lavable à minimiser le contact avec la peau si une longue période d'exposition est prévue

Protection respiratoire

Une protection respiratoire conforme à une norme approuvée doit être portée.

L'évaluation indique que l'inhalation de contaminants est possible. La protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée lorsque la concentration atmosphérique dépasse 10 mg / m3. Porter un masque Antipoussière approprié. Assurez-vous que tous les équipements de protection respiratoire sont adaptés à l'usage prévu et sont marqués «CE». Vérifiez que le respirateur est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement.

Les masques respiratoires demi-masques et quart de masque avec cartouches filtrantes remplaçables doivent être conformes à la norme européenne EN140.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Solide granulaire blanc.
Odeur	: Inodore
Point de fusion	: 851 º C
Point d'ébullition	: Se décompose
pH (1% solution)	: 11.40
Solubilité dans l'eau	: 212.5 g/l @20C
Densité relative	: 2.509
Point d'éclair	: Non combustible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE

Dans des conditions normales : Stable

En présence de flamme : Non inflammable

Risques de polymérisation brutale: Ne se produira pas

Condition à éviter: Haute température, étincelles, flammes et toutes autres sources d'allumage.

Substances incompatibles : Oxydants forts. acides Lewis ou minéraux. Magnésium, plomb, aluminium et ses alliages. Peut réagir violemment avec le métal en aluminium chaud; gaz de fluor; lithium et 2,4,6-trinitrotoluene.

Produits de décomposition ou de combustion dangereux : Les produits thermiques de décomposition sont toxiques et peuvent inclure des oxydes de carbone, de sodium et de gaz irritants

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES :

Carbonate de sodium	LD 50(oral, rat)	= 2800 mg/Kg
	LD50 cutanée (lapin)	> 2000 mg / Kg
	CL50 Inhalation	800 mg / m3 (Guinée porc), 1200 mg / m3 (souris), 2300 mg / m3 (rats)

Corrosion / irritation cutanée: Aucun irritant pour la peau intacte. Irritation mineure peut se produire sur la peau abrasée. (Toxical Appl Pharmacol., 31,481 (1975)

Lésions oculaires graves / irritation: Irritant (lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: n.a.i.

Mutagénicité des cellules germinales: n.a.i.

Cancérogénicité: Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche

Toxicité pour la reproduction: n.a.i.

STOT-exposition unique: n.a.i

STOT-exposition répétée: n.a.i.

Danger d'aspiration: n.a.i.

12. RENSEIGNEMENT ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ:

96 heures CL50 Lepomis macrochirus (crapet arlequin): 300 mg / L

48 heures 50 CE Ceriodaphia (cladocère): 200-227 mg / L

Persistance et dégradabilité:

Dégradabilité abiotique

Hydrolyse de l'eau

Résultat: équilibre acide / base en fonction du pH

Produits de dégradation: acide carbonique / bicarbonate / carbonate

Biodégradabilité

Biodégradabilité ne concerne pas les substances inorganiques

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

n / A.

Mobilité dans le sol

Air: n.d.

Eau: solubilité et mobilité

Sol / sédiments: solubilité et mobilité

Résultats des évaluations PBT et BPVB

n.a.i.

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

n.a.i.

13. CONSIDERATION POUR LA DISPOSITION

Méthodes d'élimination des déchets

L'élimination de cette substance ne présente pas un danger car il est pas classé comme déchet dangereux. Déchets une élimination doit être conforme à des dispositions nationales ou régionales de l'utilisateur.

Produit /Élimination de l'emballage: Éliminer le produit ou des emballages conformément aux exigences locales.

Les options de traitement des déchets: En tant que déchets non dangereux, le matériau peut être éliminé dans une décharge conformément aux règlements du gouvernement.
Options d'élimination des eaux usées: l'élimination des eaux usées est déconseillée.
Autres recommandations d'élimination: Aucun

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Numéro UN: aucun
UN Nom d'expédition: non réglementé
Transport classe de danger: Non réglementé
Groupe d'emballage: Non réglementé
Risques pour l'environnement: Non réglementé
Précautions particulières pour l'utilisateur: Non réglementé
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et du code IBC: Non réglementé
Transport selon le Règlement de l'IATA: Non réglementé en vertu des règlements de l'IATA.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

CANADA
CEPA – NSNR: Tous les constituants de ce produit sont inclus sur le DSL sous le CEPA
CEPA-NPRI: Non inclus.
Règlements sur les produits contrôles (SIMDUT) : D-2B : Toxique (Irritantant des yeux et de la peau)
USA
Acte De Protection De l'Environnement: Ce matériel est inclus sur l'inventaire de TSCA sous US-EPA.
OSHA - Communication de risque et danger (29 CFR 1910.1200) : Classification. Irritant des yeux et de la peau.
NFPA: 2 Santé 1 Feu 0 Réactivité ()
HMIS 2 Santé, 0 Feu, 0 Réactivité ()

16. OTHER INFORMATION

INFORMATION ADDITIONNELLE ET SOURCES UTILISÉES

Préparé par: INTERSAC

L'information contenue ci-dessus est offerte seulement comme guide de manipulation de ce matériel spécifique et préparé en bonne foi par personnel techniquement bien informé. On ne le prévoit pas pour être inclusif et la façon et les conditions de l'utilisation et de la manipulation peuvent impliquer d`autres considérations additionnelles. Aucune garantie de sorte n'est donnée ou implicite et INTERSAC Inc. n`est pas responsable d'aucun dommages, pertes, blessures ou d`autres conséquences qui peuvent résulter de l'utilisation de l`information contenue ci dessus. Cette fiche technique matérielle de sûreté est valable pour trois années.

n.a.: non applicable n.i.d.: non information disponible